

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 01337

Numéro SIREN : 480 449 909

Nom ou dénomination : A J INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 26708

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/26708

Type d'acte : Ordonnance du président

Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : A J INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 480 449 909

N° gestion : 2015 B 01337



190321
26708

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**

Le soussigné :

- Monsieur Antoine MENNETRIER, agissant en qualité de Président de la Société « AJ INVEST », société par actions simplifiée au capital de 7.500 Euros, dont le siège social est situé 68, Rue de Laseppe à Bordeaux (33000) et dont le numéro d'identification est 480 449 909 RCS BORDEAUX,

a l'honneur de vous exposer :

Que la Société « AJ INVEST » a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2018,

Mais qu'aujourd'hui, elle se trouve dans l'impossibilité de réunir l'assemblée générale ordinaire à l'effet de statuer dans les six mois de cette date, comme lui en fait obligation l'article L 225-100 du code de Commerce, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Qu'en effet en raison de difficultés d'ordre administratif et comptable, la société n'a pu établir les comptes annuels pour qu'ils puissent être soumis à l'assemblée générale des actionnaires dans les délais légaux :

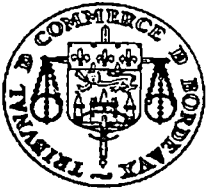
Cette situation a donc entraîné un retard dans l'élaboration des comptes.

C'est pourquoi, la requérante conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 octobre 2019 le délai pendant lequel sera réunie l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la société « AJ INVEST ».

Fait à Bordeaux,
en double exemplaire
Le 13 juin 2019

Le Président
Monsieur Antoine MENNETRIER





ORDONNANCE

NOUS, Anne-Claire SALACE, Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX,

Assistée du Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs qui y sont exposés,

Vu les articles L 227.1, L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 31.10.2019

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018, de

SAS A J INVEST
(N° Siren : 480449909 / N° Gestion : 2015 B 1337)
68 Rue De Laseppe
33000 BORDEAUX

Disons que la requérante supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de : 31,27 euros TTC

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait et ordonné en notre Cabinet, à BORDEAUX, le 01.07.2019


Michel BONNET
Greffier d'Audience



BORDEAUX, 20 Juin 2019
le

Liste des dépôts des comptes annuels d'une société

Numéro d'identification : 480 449 909

Numéro de gestion : 2015 B 01337

Dénomination : A J INVEST

Adresse : 68 RUE de Laseppe
33000 BORDEAUX

Clôture au	Type de bilan	Bilan simple	Dépôt
31/12/2014	Comptes sociaux	Oui	N°19792
31/12/2014	Comptes consolidés		N°20215

Fin de la liste

SAS 31/12/2018
6
3010612519
+ 4
31/12/2019

Le Greffier,

[Signature]

Page : 1

PHILIPPE DU CHALARD

AVOCAT À LA COUR

76, RUE SPONTINI - 75116 PARIS

Le 17 juin 2019

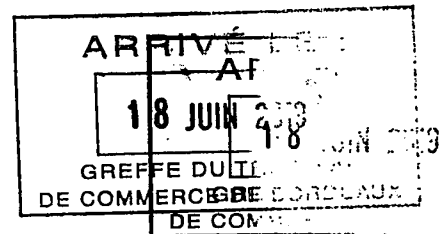
**MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BORDEAUX**

Palais de la Bourse
33064 BORDEAUX CEDEX

Lettre recommandée avec AR

Objet : AJ INVEST

68, Rue de Laseppe – 33000 BORDEAUX
480 449 909 RCS BORDEAUX



Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, en double exemplaire, une requête en vue de la prorogation jusqu'au 31 octobre 2019 de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la Société « AJ INVEST ».

A cet effet, vous trouverez, également, ci-joint, un chèque de 33,01 € en règlement des frais ainsi que la copie du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Je vous remercie de réserver une suite favorable à cette requête.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a long horizontal stroke.

TÉLÉPHONE : 01 47 55 10 58

ENTRÉE DES BUREAUX : 1, RUE MONY - 75116 PARIS

TÉLÉCOPIÉ : 01 47 55 15 95

CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES

LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ.

SIRET : 344 240 734 00022

e-mail : ph.duchalard@wanadoo.fr

N° TVA : FR 74 344 240 734



Handwritten signature/initials.